PROCES-VERBAL

DU

BUREAU DE LA SOCIETE ECCLESIASTIQUE

DE

SAINT-MICHEL,

Tenu à l'Archevêché, le douze septembre mil huit cent cinquante.

Présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Présents, MM. Thomas Maguire, Thomas Cooke, V. G., Thomas Bedard, Germain Loranger, Louis Beaubien, François-Xavier Delâge, Jean Harper, Jean-Baptiste Ferland et Joseph Déziel, procureurs.

Lu le procès-verbal du bureau tenu le six septembre mil huit cent quarante-neuf.

Présentées les demandes d'agrégation de MM. George-Hilarion Besserer, curé de la Sainte Famille, île d'Orléans, Charles Trudel, Honoré Lottainville, Narcisse Godbout, Louis Desjardins, Michel-Edouard Méthot, Pierre Bouchy, Thomas Caron, Joseph-Edouard Martineau, George Drolet, Amable Blanchet et André Pelletier qui tous sont admis au nombre des membres de la Société.

Approuvées les allocations suivantes, faites par Monseigneur le Président, depuis la tenue du dernier bureau.

A M. Desrochers	£45	0	0
M. Griffith	11	5	0
M. Chiniquy	22	10	0
M. Guertin	40	0	0
M. Ol. Caron	7	10	0
M. Tourigny	7	10	0

Lu le rapport du comité chargé de pétitionner l'Assemblée Législative, pour obtenir l'incorporation de la Société Ecclésiastique de Saint-Michel. Dans ce rapport le comité informe le bureau qu'il a présenté une pétition demandant la dite incorporation ; mais que nonobstant les démarches qu'il a faites pour intéresser les membres de la Législature, et spécialement l'agent du clergé à Toronto, à la passation de cette mesure, le bill présenté n'a pu subir que sa seconde lecture dans l'Assemblée Législative, et que la prorogation de la session a empêché qu'il ne devint loi.

M. Ferland a proposé et il a été résolu que

MM. les membres de la Société soient individuellement priés de faire connaître par lettre, à Mgr le président, si dans le projet de bill pour l'incorporation de la Société Ecclésiastique de Saint-Michel, le soutien des associés infirmes doit être déclaré le *principal but*, ou le *seul but*, ou simplement le *but* de la dite Société.

Présenté l'état des sommes reçues et payées, par M. le trésorier, depuis le dernier bureau.

Recette de l'année.	Contributions annuelles		£362	6 4
	Recette des débentures		47	8 0
			£409	14 4
Somme qu'il y avait en caisse			1032	7 4½
			£1442	1 8½
Dépenses de l'année			£403	13 0½
Somme en caisse			£1038	8 8
En débentures			£790	0 0
En argent			248	8 8
			£1038	8 8